

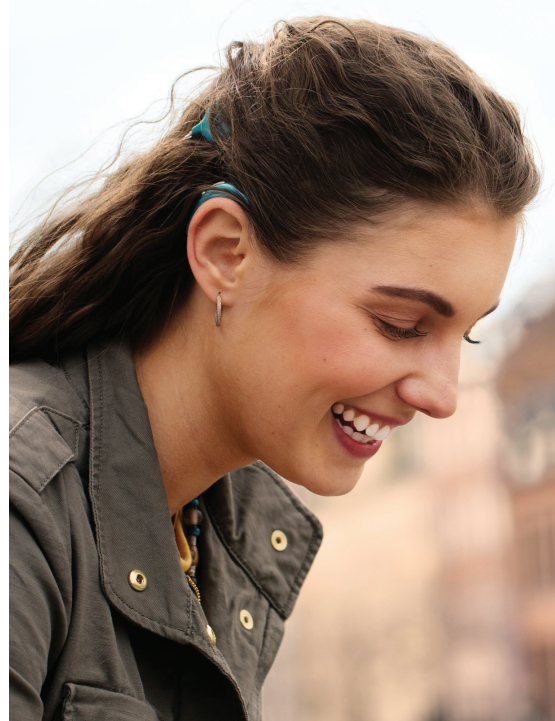
LE SAVOIR-FAIRE ET L'ENGAGEMENT AUDIKA

- Un Pôle Implants dédié à la formation et la recherche clinique sur les solutions implantables.
- Mise en place de process spécifiques afin d'assurer la meilleure prise en charge possible du patient.
- Nos équipes comptent des personnes dédiées aux solutions auditives implantables, dont la fonction de support auprès des audioprothésistes permet de faciliter la prise en charge des patients ainsi que leur orientation vers le CHU, en étroite collaboration avec les ORL libéraux.
- **Une sensibilisation continue aux solutions implantables au travers de formations régulières, pour une meilleure détection et prise en charge des patients.**
- **Le rôle primordial de l'audioprothésiste Audika tout au long du parcours patient :**
 - Etre attentif à l'évolution de l'audition du patient et de la perte de bénéfice
 - Sensibiliser les patients à l'implant cochléaire dès que le besoin s'en fait ressentir
 - Réalisation des tests audiologiques adaptés
 - Des échanges permanents avec les ORL de ville et le CHU
 - Accompagnement du patient avant et après l'implantation

AUDIKA, EN TANT QU'ACTEUR DE LA SANTÉ AUDITIVE, PREND EN CHARGE LES PATIENTS EN LIMITE D'APPAREILLAGE ET S'ENGAGE À PROPOSER DES SOLUTIONS POUR L'AUDITION À TOUS LES PATIENTS.

Références :

1. Zhao, F., Bai, Z. and Stephens, D. (2008), The relationship between changes in self-rated quality of life after cochlear implantation and changes in individual complaints. *Clinical Otolaryngology*, 33: 427-434. doi:10.1111/j.1749-4486.2008.01773.x
2. Berland A, Collett E, Gaillard P, et al. Categorization of everyday sounds by cochlear implanted children. *Sci Rep*. 2019;9(1):3532. Published 2019 Mar 5. doi:10.1038/s41598-019-39991-9
3. Collett E, Marx M, Gaillard P, et al. Categorization of common sounds by cochlear implanted and normal hearing adults. *Hear Res*. 2016;335:207-219. doi:10.1016/j.heares.2016.03.007
4. I. Mosnier et al. *JAMA Otolaryngol Head Neck Surg*. 2015;doi:10.1001/jamaoto.2015.129
5. I. Mosnier et al. *J Am Geriatr Soc*. 2018;doi:10.1111/jgs.15445
6. ENQUÊTE CISIC « Le parcours des patients implantés », 1170 répondants - Février 2020 <https://www.cisic.fr/publications/67-publications-cisic/652-enquete-cisic-2020-le-parcours-des-patients-implantes>



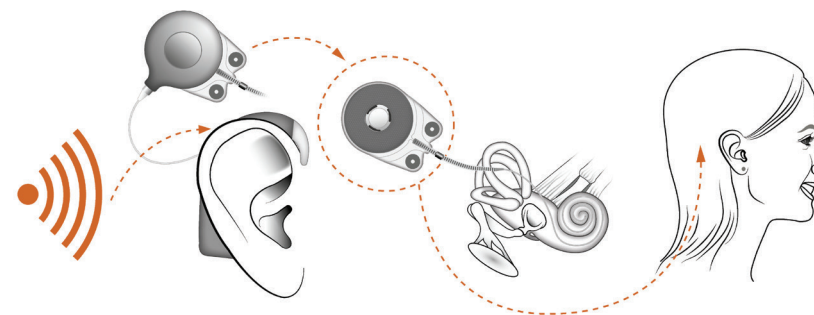
L'IMPLANT COCHLÉAIRE



L'IMPLANT COCHLÉAIRE QUAND LES AIDES AUDITIVES N'APPORTENT PLUS SUFFISAMMENT DE BÉNÉFICES

L'implantation cochléaire est aujourd'hui une intervention chirurgicale maîtrisée, qui permet d'améliorer la qualité de vie^(1,2,3) de milliers de personnes dans le monde, et de contribuer au ralentissement du déclin cognitif des sujets âgés^(4,5).

COMMENT FONCTIONNE UN SYSTÈME D'IMPLANT COCHLÉAIRE ?



QUI EST CONCERNÉ PAR L'IMPLANT COCHLÉAIRE ?

CHEZ L'ADULTE

- Pas de limite d'âge supérieure.
- Chez le sujet âgé, l'indication est posée après évaluation psychocognitive.
- Implantation bilatérale possible.

EN CAS DE FLUCTUATION AUDITIVE

Une implantation est indiquée si le retentissement sur la communication est majeur.

EN CAS DE SURDITÉ UNILATÉRALE

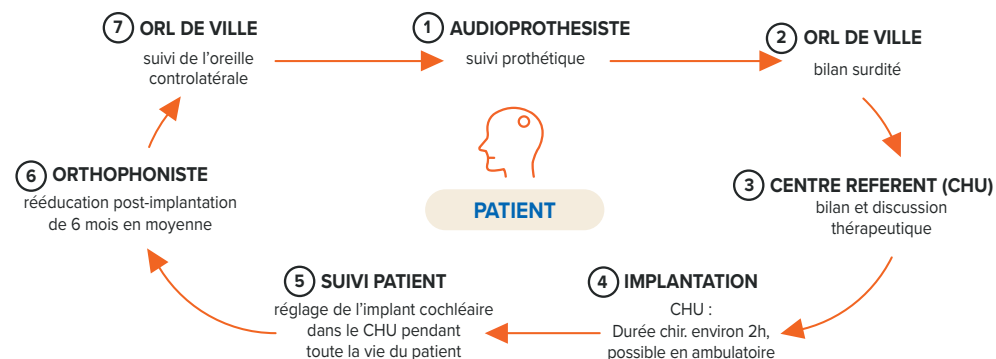
Une implantation est indiquée en présence d'acouphènes invalidants.

LES INDICATIONS AUDIOMÉTRIQUES DE L'IMPLANTATION

- Surdité sévère à profonde
- Discrimination inférieure ou égale à 50% en audiométrie vocale avec la liste de Fournier (ou équivalent)
- Les tests doivent être pratiqués à 60 dB, en champ libre, avec des prothèses bien adaptées.



QUEL EST LE PARCOURS PATIENT VERS L'IMPLANT COCHLÉAIRE ?



COMMENT LES PATIENTS PERÇOIVENT LEUR PARCOURS ?

Rôle majeur de l'ORL de ville, de l'audioprothésiste et de l'orthophoniste dans la prise en charge des patients (enquête CISIC⁽⁶⁾).

QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?

- Amélioration de la communication dans le silence et dans le bruit
- Performances auditives stables dans le temps
- Amélioration possible des fonctions cognitives ^(4,5)
- Amélioration de la qualité de vie dès 6 mois post-implantation ⁽⁴⁾
- Amélioration de performance stéréophonique en cas d'appareillage controlatéral
- Accessoires d'aide à l'écoute (TV, téléphone et micro déporté)

QUELLE EST LA PRISE EN CHARGE ?

Depuis 2009, l'implant cochléaire est intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

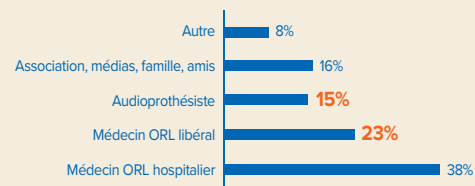
FORAITS ANNUELS DE PRISE EN CHARGE CPAM :

120 €
SUR LES COMMANDES
DE PILES

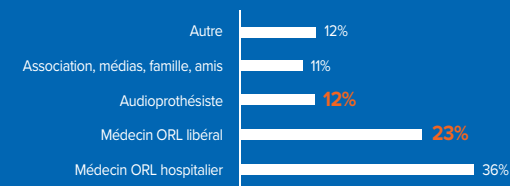
600 €
AU BOUT DE 5 ANS POUR
LES BATTERIES

100 € SUR LES COMMANDES
ACCESSOIRES ET LES
RÉPARATIONS

OÙ AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE L'IMPLANT COCHLÉAIRE ?



QUI VOUS A ORIENTÉ VERS UN CENTRE D'IMPLANTATION ?



35% des patients sont informés plus de 10 ans après avoir vécu avec une surdité très importante⁽⁶⁾.

**C'EST POURQUOI AUDIKA S'ENGAGE
À SENSIBILISER ET FORMER SES AUDIOPROTHÉSISTES.**